

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE DE SAINT-GABRIEL
ET SECTEUR SAINT-MARCELLIN

350, rue Principale, St-Gabriel (Qc) G0K 1M0

Ce feuillet paroissial est fait pour 2 semaines : 24 janvier et 31 janvier 2021

Web : <http://www.diocesisrimouski.com/mitis/secteur-montagnes>

Extrait d'un Message paru dans Le Relais No 813 du 7 janvier 2021

Couvre-feu, confinement et célébrations

(...) Lors de la conférence de presse du mercredi 6 janvier 2021, à 17 h, le premier ministre Legault a annoncé, parmi d'autres mesures, la fermeture de tous les lieux de culte à partir du samedi 9 janvier à minuit, et ce, jusqu'au 8 février. (Par lieux de culte on entend : les églises, les oratoires, les chapelles, les salles utilisées occasionnellement ou de manière régulière pour des célébrations en paroisse, dans des résidences pour personnes âgées, des résidences privées, etc. Une exception : Il est toujours possible de célébrer la messe dans les maisons religieuses, mais la chapelle doit bien entendu être fermée au public.) Si la situation épidémiologique s'améliorait avant le 8 février, cette mesure pourrait être levée plus tôt, mais il ne faut pas se faire d'illusions.... (...)

Ainsi, **notre église est présentement fermée et ce jusqu'au 8 février 2021.** Aucune célébration ne sera tenue à moins d'une demande pour des funérailles.

Messe enregistrée à St-Joseph-de-Lepage tous les samedis à 16 h 00

Comme au printemps dernier, en cette période de pandémie où notre église est fermée, une messe est célébrée par l'abbé Jean-Baptiste Allico, en vase clos, tous les samedis à 16 h 00 en l'église de St-Joseph-de-Lepage. Pour ceux et celles intéressés(es) à suivre cette célébration, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : [facebook.com/watch/fabrique st joseph de lepage](https://www.facebook.com/watch/fabrique-st-joseph-de-lepage).

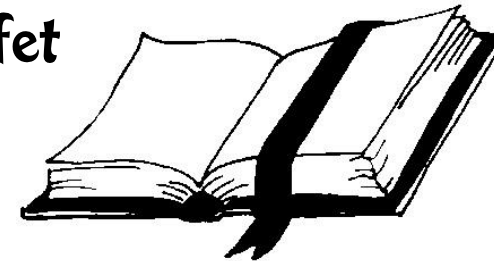
Si au moment de la messe diffusée en direct vous ne pouvez être au rendez-vous, il vous sera possible de revoir la vidéo plus tard puisque qu'elle est disponible par la suite sur le site. Pour l'enregistrement par la Télévision communautaire et Cogeco, la transmission se fait seulement dans La Mitis à savoir Mont-Joli, Price, Ste-Flavie et St-Joseph-de-Lepage.

Au nom de tous les paroissiens(nes), nous tenons à remercier madame Johanne Morissette de la paroisse hôte pour son dévouement à la tenue de ces célébrations

Le 24 janvier 2021

Troisième dimanche du temps ordinaire (B)

Une Parole qui fait effet



À chaque messe, nous lisons la Bible. À chaque célébration des sacrements, nous faisons de même. Alors, pourquoi le pape François a-t-il décrété un Dimanche de la Parole de Dieu? Pourquoi un dimanche spécial pour ce qui est habituel? Simplement pour nous faire apprécier le dynamisme de ces mots humains qui disent l'essentiel du don de Dieu. Justement pour nous faire dépasser le ronron de notre routine...

En effet, les vieux textes de la Bible proclamés à chaque célébration ne sont pas seulement des traces du passé. Ces phrases évoquent l'étonnement d'une rencontre perpétuelle, celle de Dieu avec notre humanité. Une rencontre qui met en mouvement. Une rencontre qui affirme que les temps sont mûrs pour autre chose. Et des vies changent, parce que des personnes comme nous se mettent à la suite de Jésus, messenger des paroles de Dieu. Et des enthousiastes comme Jonas et comme Paul prennent au sérieux l'invitation à bouger, à marcher, à proclamer que le règne de Dieu est bien proche. L'effet de cette adhésion est visible encore aujourd'hui chez les disciples missionnaires que nous pouvons devenir. Malgré le bruit ambiant. Malgré les soucis du temps présent. Malgré les déceptions et les attentes qui se prolongent. La Parole de Dieu a encore des effets pour qui la découvre et la reçoit avec joie et respect. Voilà ce que nous célébrons désormais une fois par année...

L'Évangile de ce dimanche est dérangeant. Il nous raconte la transformation de quelques entrepreneurs de Galilée en disciples de Jésus. Ce récit insiste sur la suite de Jésus. C'est lui qui passe en avant. C'est nous qui marchons derrière. Mais c'est déjà toute une décision, car c'est lui qui va tracer la route principale de nos vies! Ces années-ci, lorsque Jésus se pointe dans nos vies, lorsque nous devons mettre en équilibre dans la balance notre vie et notre amour de Dieu, nous faisons passer en premier une foule de considérations qui sont d'abord et avant tout nos avantages. Évidemment, il faut respecter nos besoins primaires : nous nourrir, nous vêtir, travailler, éduquer les enfants. Mais lorsqu'il devient impossible de participer à une activité chrétienne, une fois de temps à autre, à cause de telle émission ou de tel loisir, soyons francs avec nous-mêmes. Dieu n'est pas le plus important. Nous sommes à la suite de nous-mêmes. C'est de l'hygiène, pas de la sainteté. C'est louable, mais il y a tellement plus...

Quel contraste avec le choix définitif de ceux qui suivent Jésus dans l'évangile! Quel contraste aussi avec la vigueur de Jésus dans l'évangile! Jésus n'est pas un hésitant, un «*p't'être ben qu'oui, p't'être ben qu'non*». Jésus parle à l'impératif. Jésus secoue ceux et celles qu'il rencontre. Jésus transforme en saints et en saintes touchés par Dieu ceux et celles qui décident de ne plus être des mous, grâce à lui. Ceux et celles qui se mettent à la suite de Jésus, ce sont ceux et celles qui ne se contentent pas de savoir des choses au sujet de l'amour de Dieu, mais qui décident de les vivre

jusqu'au bout. Parce qu'une Parole surgie de Dieu a pris beaucoup d'importance dans le concret de leur quotidien. En serons-nous?

Alain Faucher, prêtre

FEUILLET PAROISSIAL :

SEM. 24 janv. : Julie Deschênes et Robin Guimond , Thérèse Brochu et Roger Gagnon

SEM. 31 janv. : Jean-Clément Ouellet et Marlène Morissette, Georges Parent et Jn-Mance Bérubé

LAMPES DU SANCTUAIRE :

SEM. 24 janv. : Julie Deschênes et Robin Guimond, Christian Lévesque et Ginette Proulx

SEM. 31 janv. : Gabriel Ouellet et Micheline Dubé, Dominique Sirois

Message de Thérèse Brochu, présidente du Comité de Liturgie

Cette semaine, c'est la Semaine de Prières pour l'Unité des Chrétiens, jusqu'à lundi le 25 janvier. En temps de distanciation sociale, n'oublions pas de prendre des nouvelles de nos proches et de nos amis et n'oublions pas de prier aussi les uns pour les autres.

Ce dimanche 24 janvier, tel que l'avait annoncé le Pape François en janvier 2020, le 3^e dimanche de janvier était dédié à la CÉLÉBRATION DE LA PAROLE DE DIEU.

Cette parole qui est vivante, inspirante pour notre vie quotidienne, prenons du temps pour la faire grandir en nous, la partager avec d'autres, la faire fructifier afin qu'elle donne ses fruits en temps opportun.

Bonne semaine et fructueuse lecture.

Reçus pour fins d'impôt

À compter de la première semaine de février tous les reçus pour fins d'impôt seront complétés et il vous sera possible d'en prendre possession à nos bureaux et si cela ne vous convenait pas nous vous le ferons parvenir par courrier postal.

Nomination des nouveaux marguilliers

Correspondance reçue de Monseigneur Denis Grondin, Archevêque de Rimouski

Je soussigné, Denis Grondin, archevêque de Rimouski, en conformité avec l'article 41 de la Loi sur les fabriques, déclare ce qui suit :

CONSIDÉRANT que M. Gervais St-Laurent, qui aurait terminé son mandat le 31 décembre 2021, n'est plus un paroissien de Saint-Gabriel du fait qu'il ne réside plus sur le territoire de la paroisse;

CONSIDÉRANT que Mme Patricia Garon, qui a terminé un premier mandat de trois ans le 31 décembre 2020, ne veut pas qu'il soit renouvelé;

CONSIDÉRANT que Mme Lyne Lévesque, qui a terminé un premier mandat de trois ans le 31 décembre 2020, accepte qu'il soit renouvelé;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire que ces trois sièges soient comblés par des marguilliers, mais qu'ils ne l'ont pas été parce que l'assemblée des paroissiens convoquée pour le 6 décembre 2020 a été annulée à cause d'une tempête hivernale;

CONSIDÉRANT qu'il n'a pas été possible de tenir une nouvelle assemblée des paroissiens à Saint-Gabriel dans les délais prescrits par la loi en raison de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que Mme Francine Gallant, M. Denis Vignola et Mme Lyne Lévesque nous ont été recommandés par l'assemblée de fabrique de Saint-Gabriel le 15 janvier 2021 et qu'ils acceptent de devenir marguilliers pour combler les trois postes vacants :

EN CONSÉQUENCE :

- Je nomme Mme Francine Gallant marguillière pour compléter le mandat de M. Gervais St-Laurent jusqu'au 31 décembre 2021 ; à l'échéance de ce mandat, elle sera rééligible pour un premier mandat personnel couvrant les années 2022 à 2024 ;*
- Je nomme M. Denis Vignola marguillier pour un premier mandat de trois ans échéant le 31 décembre 2023 au siège de Mme Patricia Garon, laissé vacant ; à l'échéance de ce mandat, M. Vignola sera rééligible pour un second mandat couvrant les années 2024 à 2026;*
- Je renouvelle le mandat de Mme Lyne Lévesque pour un second terme de trois ans échéant le 31 décembre 2023; à l'échéance de ce mandat, Mme Lyne Lévesque ne sera plus rééligible à moins qu'un nouveau mandat ne soit pas consécutif aux deux précédents.*

La nomination de ces trois marguilliers au sein de l'assemblée de fabrique de la paroisse de St-Gabriel entre en vigueur immédiatement.

Donné à Rimouski, ce dix-neuvième jour du mois de janvier deux mille vingt et un.

+ Denis Grondin, Archevêque de Rimouski

Yves-Marie Mélançon, v.é., chancelier